



## PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 03/03/2021

#### **Elections municipales partielles complémentaires – commune de Puyravault**

En raison de la démission de 5 conseillers municipaux sur les 15 que compte le conseil municipal de la commune de Puyravault, il doit être procédé à des élections partielles complémentaires.

Au regard des données épidémiologiques départementales publiées par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, et considérant que la situation locale permet à ce jour la tenue de ces élections partielles, le préfet de la Vendée a arrêté le calendrier électoral suivant :

- 1<sup>er</sup> tour : dimanche 11 avril 2021 ;
- 2<sup>ème</sup> tour : dimanche 18 avril 2021.

L'évolution de la situation épidémiologique sera réévaluée par le préfet, en lien avec les services de l'ARS, tous les 15 jours et ce jusqu'aux élections. En cas d'évolution défavorable, la convocation des électeurs pourra être reportée. D'une manière générale, les opérations électorales seront soumises à un protocole sanitaire strict dont la mise en œuvre sera garantie par la municipalité.

Toute personne souhaitant être élue doit obligatoirement déposer sa candidature. Les candidats peuvent se présenter de manière isolée ou groupée. Seuls peuvent se présenter au second tour de scrutin les candidats présents au premier tour, sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Les candidatures seront à déposer à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte :

- pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, à partir du 18 mars 2021 et jusqu'au troisième jeudi qui précède le jour du scrutin, à dix-huit heures soit le 25 mars 2021 ;
- pour le 2<sup>ème</sup> tour, dès le 12 avril 2021 et jusqu'au mardi qui suit le 1<sup>er</sup> tour à dix-huit heures, soit le 13 avril 2021.

Les horaires d'ouverture de la sous-préfecture sont du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, téléphone: 02 72 78 50 26.

La sous-préfecture de Fontenay-le-Comte se tient à la disposition des candidats pour toute information sur les modalités d'organisation de ces élections.

#### **Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)  
Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
🌐 [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - 🐦 @PrefetVendee - 📘 @PrefetVendee - 📷 @prefetvendee

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon